

Madame le Bâtonnier, Monsieur le Vice-Bâtonnier,

Le présent rapport est établi à la suite de la visite effectuée le 19 octobre 2022 au Centre Educatif Fermé (CEF) situé à COMBS LA VILLE (SEINE ET MARNE), dans le cadre du contrôle des lieux privatifs de libertés permis aux Avocats depuis l'entrée en vigueur de la loi n° 2021-1729 du 22 décembre 2021 pour la confiance dans l'institution judiciaire a été publiée au Journal Officiel du jeudi 23 décembre 2021.

Nous avons été accueillies dans un premier temps par la comptable, qui est venue nous ouvrir le portail et qui nous a tout de suite orientées vers le directeur du centre, Monsieur Toumany DIAKITE.

De manière fort surprenante, notre identité n'a pas été contrôlée et aucune question ne nous a été posée concernant notre venue dans les locaux. Lorsque nous avons évoqué la raison de notre présence, les personnes présentes se sont montrées intéressées par notre mission et heureuses que le CEF fasse l'objet d'une attention particulière.

Monsieur Toumany DIAKITE, exceptionnellement présent lors de notre passage puisqu'il était censé être en congés cette semaine là, nous a chaleureusement accueillies, et nous a ouvert toutes les portes avec bienveillance.

Ainsi, il nous a été indiqué qu'au rez-de-chaussée de l'établissement, se regroupent :

- L'Administration ;
- Le secrétariat ;
- Le bureau du Directeur ;
- Le bureau du chef de service ;
- Le bureau de la comptable ;
- Le bureau du Directeur Adjoint dans lequel se réunissent les éducateurs.

Nous avons eu accès à l'ensemble des bureaux, sans exception. Toutes les portes nous ont été ouvertes.

Nous avons eu également accès au réfectoire où est affiché le planning des repas. Celui-ci est ouvert uniquement aux heures des repas.

A côté du réfectoire, se trouve une salle de jeux notamment équipée d'un baby-foot et de divers jeux de société.

S'agissant du bureau de l'éducateur, avec la présence régulière d'un éducateur de vie qui est à la disposition des jeunes, se trouve le tableau des jeunes qui sont accueillis au sein du CEF.

Les jeunes ont également à leur disposition une laverie qu'ils utilisent en autonomie à jour fixe et éventuellement un autre jour au besoin. Là encore, ils sont accompagnés par un éducateur.

La salle d'activité multimédia permet aux jeunes d'élaborer un CV et une lettre de motivation et de rechercher des stages.

Dans le bureau des coordinateurs, se trouvent deux référents éducatifs qui assurent le suivi des jeunes et établissent les rapports et documents de synthèse pour les audiences. Ce sont de vrais repères pour ces derniers.

Un coordinateur :

- accueille les jeunes au moment de leur arrivée ;
- Il est en lien avec l'éducateur technique au nombre de 4 au sein du CEF de COMBS LA VILLE ;
- Il gère un atelier de bonne conduite ;
- Permet l'apprentissage du permis de conduire ;
- Travaille sur les addictions ;
- Met en place un atelier bâtiment, un atelier cuisine.

Il a une mission éducative.

Le référent « séjour » organise deux séjours par mois avec 2-3 jeunes maximum, en dehors de l'établissement. Il travaille essentiellement sur l'insertion et l'accompagnement du jeune.

Deux maîtresses de maison sont présentes pour assurer l'hygiène et la propreté.

Néanmoins, c'est aux jeunes qu'il appartient de ranger leurs chambres, de faire le ménage dans leurs pièces.

Dans le bureau de l'éducateur référent se trouve un dossier sur chaque jeune accueilli. Le cahier de suivi de l'éducateur est accessible à tout le personnel.

Une réunion a lieu chaque lundi matin pour le suivi des jeunes. La situation de chaque jeune est évoquée et le planning est ainsi réajusté en fonction de son évolution.

Ce suivi permet d'échanger, de reprendre ce qui ne va pas et de mettre en place un recadrage au besoin.

Des casiers sont disposés dans la salle des éducateurs, chacun étant attribué à un jeune.

Ils sont en lien constant avec les éducateurs des milieux ouverts, référents des mineurs placés.

La salle de télévision est accessible uniquement après les activités quotidiennes, soit après 17h00 et jusqu'à 22h00. C'est un jeune, désigné, qui est responsable de cette salle. Il doit s'assurer qu'elle reste propre et que tout s'y déroule correctement. L'usage est sous le contrôle de l'éducateur de nuit.

On nous a ensuite conduites au premier étage où se situent les chambres et les sanitaires.

Au premier étage du CEF, se trouvent douze chambres, dont une réservée aux mineurs non accompagnés.

Chaque chambre mesure environ 9m².

Nous avons eu accès à l'une d'elle.

Les chambres sont décorées et sont constituées d'un lit une place, d'un bureau. A l'arrivée, chaque jeune a à sa disposition un kit d'hygiène. La chambre, dès lors qu'elle est vidée, est prête à accueillir le jeune suivant.

Il nous a été indiqué que les mineurs n'y ont pas accès dans la journée. Ce sont les éducateurs qui ont les clés des chambres qui sont fermées à partir de 09h30, heure du début des activités quotidiennes. Elles sont ouvertes au retour du sport entre 13h et 14h00 au besoin, et après 17h00.

Les éducateurs sont présents à l'étage lorsque les chambres sont ouvertes.

Il nous a été précisé que cette organisation est en place depuis 2018.

Le ménage est effectué par les mineurs eux-mêmes à tour de rôle.

On nous a informées que les chambres sont repeintes une fois par an afin que les jeunes puissent s'y sentir le mieux possible.

Au moment où nous nous présentons, seule une chambre n'est pas occupée.

Les murs des couloirs sont recouverts de fresques peintes par les mineurs.

Le CEF de COMBS LA VILLE compte 4 éducateurs de nuit qui fonctionnent en binôme (attention ce ne sont pas des surveillants de nuit).

A ce propos, le directeur du CEF nous a précisé que la note d'incident intervient en dernier recours. Avant que l'audience de recadrage soit sollicitée, des actions éducatives en interne ont été mises en place et tentées.

Il existe un code couleur par chambre qui correspond à la couleur de la douche à utiliser puisqu'il y a une douche pour trois chambres.

Le planning des activités est affiché au niveau des chambres.

Nous avons eu, ensuite, accès aux cuisines et avons pu rencontrer le chef, qui nous a expliqué cuisiner tous les jours pour les mineurs. Les plats sont tous préparés sur place et sont équilibrés.

Nous avons eu accès à la salle de détente, dans laquelle les mineurs peuvent avoir accès à des jeux vidéo.

A l'extérieur de l'établissement se trouve un terrain de foot accessible aux jeunes et qui sera bientôt rénové.

On nous conduit ensuite dans la cour sur laquelle donne un autre bâtiment dans lequel se situent :

- le bureau de la psychologue avec des horaires de présence – deux psychologues se relaient sur le site,
- le bureau de l'infirmière présente à 80% (absente les lundis après-midi et vendredi après-midi) – elle assure le suivi médical des jeunes et une visite a systématiquement lieu à l'arrivée des nouveaux jeunes accueillis,
- une salle de classe (un enseignant se déplace toutes les semaines et reçoit un jeune à la fois),
- ainsi que la salle prévue pour la préparation au code de la route et du permis de conduire (les jeunes peuvent notamment bénéficier d'un simulateur de conduite).

Il nous est en outre expliqué que des soirées culturelles sont organisées, au cours desquelles les mineurs peuvent aller directement au Théâtre Sénart avec lequel il y a un partenariat. Le planning des représentations est affiché.

Les mineurs travaillent actuellement avec un « street-artist », Thoma Vuille, créateur de « M. CHAT », auprès duquel ils s'éveillent aux activités artistiques.

Ils bénéficient tous d'un goûter de départ au moment où ils quittent le centre.

En conclusion, nous avons été agréablement surprises par les conditions d'accueil auprès du Centre Educatif Fermé de Combs la Ville qui ne jouissait ces dernières années pas d'une réputation positive.

Toutes les conditions sont mises en œuvre pour que les jeunes s'épanouissent et tournent la page de leur activité délinquante.

Cette visite nous a clairement permis de nous rendre compte des conditions d'accueil des jeunes que nous pouvons être amenées à assister, et cela nous permet aussi de leur donner un éclairage lorsqu'ils sont sur le point d'être placés.

La bienveillance et la transparence ont guidé notre visite. Ce fut un moment fort agréable et enrichissant.

Nous restons à votre disposition pour davantage de renseignements.

Nous vous prions de croire, Madame le Bâtonnier, Monsieur le Vice-Bâtonnier, à l'expression de. Nos sentiments respectueux et dévoués.

A MELUN, le 2 janvier 2023

Me Bérengère ESCUDIER

Me Isabelle MARTINS